



**Procès verbal de l'Assemblée Générale ordinaire  
de l'association France AVC 35**

**le 18 septembre 2021**

**Maison de Quartier de Rothéneuf  
Saint-Malo**

FRANCE AVC 35 – Maison associative de la Santé – Espace Santé Oliver Sabouraud –  
7 rue de Normandie – 35200 RENNES  
Tél : 02 99 53 48 82 – Courriel : [associationfranceavc35@gmail.com](mailto:associationfranceavc35@gmail.com)  
[www.franceavc35.fr](http://www.franceavc35.fr) / [www.franceavc.com](http://www.franceavc.com)

## Procès verbal de l'Assemblée Générale ordinaire de l'association France AVC35

---

En raison de la pandémie mondiale, de la crise sanitaire COVID 19 qui nous a impacté tout au long de l'année 2020 et qui se poursuit encore, le conseil d'administration de France AVC35 a pris la décision à l'unanimité de décaler de manière exceptionnelle l'assemblée générale annuelle afin de permettre son organisation en présentiel en respectant le protocole sanitaire et afin de réunir les adhérents.

Le 18 septembre 2021, sur convocation de Madame VALLERIE, Présidente de l'association France AVC 35, les membres de l'association France AVC 35 et adhérents se sont réunis à 10 H 30 à Saint-Malo. Ils ont délibéré sur l'ordre du jour suivant :

- présentation du rapport d'activité 2020
- approbation des comptes
- proposition activités 2021-2022
- projet de renouvellement des statuts et du mandat des administrateurs

Etaient présents les membres, ainsi qu'il en résulte de la feuille qui a été émargée par chacun lors de l'assemblée générale en début de séance. Sur un total de 50 adhérents :

21 adhérents présents et 13 pouvoirs soit **34 représentés**

Après examen de la feuille de présence, les Présidents déclarent l'assemblée régulièrement constituée et la séance ouverte. Le quorum est atteint.

### **1ère résolution**

Carole VALLERIE présente le rapport d'activité 2020 suivi d'un débat :

- sur le tarif préférentiel pour les couples, 45 euros par couple, 30 euros pour personne seule conformément au tarif de la fédération
- sur la mise en valeur des actions assurées pendant la crise sanitaire,
- sur les recherches de financements privés et publics,
- sur le manque de rencontre annuelle entre la fédération France AVC et les présidents d'associations départementales et sur le projet de restructuration/refondation de la Fédération France AVC
- sur les travaux de réflexion et initiatives engagés par Thomas Schmutz et Antoine Gilbert sur le plan réglementaire et financier (changement statut...), sans oublier toute l'énergie des membres du bureau et du conseil d'administration pour le maintien des activités et contacts adhérents.

Pierre ULLIAC, vice-président de la commission Côte d'Emeraude présente l'activité de la commission domiciliée au guichet des associations à SAINT-MALO 35400.

Armelle de Coccola prend la parole pour présenter son activité lors de la commission des usagers et du conseil de surveillance du CH. Saint Malo. Son adresse est la suivante : France AVC 35 Commission Côte d'Emeraude Guichet des associations 40 ter square des Caraïbes - 35400 Saint-Malo

L'assemblée générale approuve à l'unanimité le rapport d'activité 2020 tel qu'il a été présenté.

### **2ème résolution**

L'assemblée générale après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Conseil d'administration sur l'exercice clos au 31 décembre 2020, approuve tels qu'ils ont été présentés les comptes de cet exercice se soldant par un excédent de 150,65 euros résultant d'un compte d'exploitation de 7907,28 € en recettes et 7756,63 € en charges.

L'assemblée générale donne en conséquence aux administrateurs et trésoriers quitus de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice écoulé.

Cette résolution est votée à l'unanimité.

### **3ème résolution**

Le rapport d'orientation 2021 est présenté et débattu. Focus sur quelques actions mises en place :

- Engagement équipe CHU et Patrick GUÉRIN pour le Marathon Vert du 24 octobre 2021, MELESSE-RENNES,
- Poursuite Education Thérapeutique du Patient : rencontre IREPS, UNV CHU et CH Saint Malo
- Conférence sur l'AVC à Chateaugiron en partenariat avec le CLIC Alliège et la Mutualité sociale agricole, animation par neurologue CHU Rennes
- Diffusion d'une information sur l'AVC et sur l'association France AVC35 auprès des retraités CFDT lors de l'assemblée générale
- Reprise de l'activité natation adaptée à RENNES,
- Lancement étude projet Art-Thérapie.
- Mobilisation du conseil d'administration auprès des équipes des UNV et de MPRA du CHU Rennes et du CH Saint Malo : participation aux permanences au sein du CHU Rennes et du CH St Malo...
- Rencontre amicale avec France AVC22
- Reprise des permanences au sein du CHU Rennes et du CH Saint Malo, diffusion des plaquettes associatives aux centres hospitaliers Antrain, Fougères, Saint Malo et Rennes
- Le budget 2021 s'élève à 11 470 €.

Cette résolution est votée à l'unanimité.

Thomas Schmutz propose un temps de brainstorming lors de l'assemblée générale pour identifier les besoins des adhérents et aidants. L'assemblée générale approuve, les ateliers sont mis en place.

### **4ème résolution**

L'assemblée générale propose les membres ci-dessous, listés en qualité d'Administrateurs.

D'après le tirage au sort du 25 novembre 2015, les membres composant le tiers sortant pour cette assemblée générale 2020 est le suivant :

Patrick Guérin, Pierre Ulliac, Sophie Ndour Petersen  
Monsieur Yannick Dartois, Monsieur Antoine Gilbert, Monsieur Pierre Ulliac et  
Madame Carole VALLERIE ne se représentent pas.

De nouveaux membres proposent leur candidature au conseil d'administration :  
Ces membres sont élus à l'unanimité pour une durée équivalente au mandat des personnes auxquelles ils succèdent.

Le Conseil d'administration France AVC 35 est ainsi constitué des 10 membres élus suivants :

|  |  |
|--|--|
| Madame LOISEAUX Edwige<br>Madame BANNIER Claire<br>Monsieur GUÉRIN Patrick<br>Madame NDOUR PETERSEN Sophie<br>Monsieur de COCCOLA Pierre | Madame LE BOULCH Gaëtane<br>Monsieur SCHMUTZ Thomas<br>Madame ROY Edith<br>Madame GOUR Myriam<br>Monsieur HELIAS Yannick |
|--|--|

Le conseil d'administration élu au titre de l'année 2020 se réunira, dans les locaux de la Maison Associative de la Santé, 7 rue de Normandie - 35000 RENNES, pour élire son bureau et attribuer les fonctions suivantes : Président, Vice président, Secrétaire, Secrétaire adjoint, Trésorier, Trésorier adjoint.

Dans le cadre de la crise sanitaire et conformément à l'article 6.2 des statuts de la Fédération France AVC, le conseil d'administration ci-dessus composé donne mandat à Carole VALLERIE et plus globalement au bureau en place pour représenter l'association au sein des instances locales, au sein des instances hospitalières, dans le cadre des réunions publiques, au sein de la fédération jusqu'à la prochaine réunion du conseil d'administration et/ou jusqu'à l'assemblée générale ordinaire 2021. Ceci est validé à l'unanimité par le conseil d'administration.

Au regard de la crise sanitaire, le bureau ci-dessous constitué poursuit son mandat en 2021 jusqu'à la prochaine élection et/ou assemblée générale.

|                    |                       |
|--------------------|-----------------------|
| Président          | Carole VALLERIE       |
| Vice-Président     | Pierre ULLIAC         |
| Secrétaire         | Sophie NDOUR PETERSEN |
| Secrétaire Adjoint | Edwige LOISEAUX       |
| Trésorier          | Antoine GILBERT       |
| Trésorier adjoint  | Patrick GUERIN        |

Dans le cadre de la nouvelle dynamique associative et sur proposition de Thomas Schmutz, un atelier a été mené lors de l'assemblée générale 2020 pour faire remonter les besoins des adhérents et de leurs aidants en terme d'animation, d'activités, de prévention....

**La restitution de ces ateliers sera faite lors de l'élection du bureau et sera le socle du futur projet associatif de l'association loi 1901 France AVC35. Un binôme sera nommé pour chacune de ses activités ou actions : cela constituera le plan d'actions des années 2021/2022 et suivantes.**

Par ailleurs, l'assemblée générale de la Fédération France AVC se tiendra le 14 octobre 2021. Une modification des statuts de la Fédération France AVC entraînera de fait une modification de ceux de France AVC 35 en 2022.

**Fait à Rennes, le**

La Présidente de séance et présidente de l'association France AVC35  
Pour le conseil d'administration

|  |  |
|--|--|
|  | <b>Lu et approuvé le 26 septembre 2021</b> |
|  | <b>Carole VALLERIE</b>                     |



